

2022



Le Mot du Président

2022 : être présent pour toutes les familles d'aujourd'hui et de demain !



Jean-Michel Lassaunière
Président de l'Udaf 73

Première année Post Covid, l'année 2022 a été marquée par les conséquences de la crise sanitaire qui continuent de nous impacter.

J'ai eu l'occasion d'évoquer l'an dernier la santé mentale des jeunes ; rien ne semble aujourd'hui résolu.

Les alertes, précoces dans ce domaine, relayées par l'URAF en mars 2022 ont du mal à trouver un écho.

Au-delà de ces constats, la crise s'approfondit à travers une crise générale de l'engagement qui porte préjudice à une association comme la nôtre.

- Crise du bénévolat d'abord, avec une baisse du nombre des bénévoles, qui oblige les associations à se mobiliser, alors même que les besoins des familles ne cessent de croître, en particulier en raison du choc provoqué par l'inflation.
- Crise sur le plan des salariés de nos services, avec des difficultés de recrutement alors que l'activité et les besoins s'accroissent (aide à domicile, petite enfance, handicap, santé, services sociaux). Le secteur social et médico-social est touché mais s'il est urgent d'agir, la reconnaissance de leur travail est insuffisante. L'année 2022 représente une épreuve pour nos salariés du fait de cette prime Ségur qui a généré plus d'oubliés que de personnes concernées et qui a cassé la dynamique de solidarité dans les équipes, au moment même où elles font face à la montée de la précarisation.

Pour autant, nous continuons à tracer notre route de solidarité en direction des familles.

En septembre 2022, nous avons ouvert la crèche Trampoline et ses places AVIP (A Vocation d'Insertion Professionnelle) pour permettre aux familles en difficulté d'insertion de libérer du temps pour chercher un emploi.

Puis nous nous sommes engagés pleinement dans la signature du Schéma Départemental des Services aux Familles aux côtés des institutions départementales. Nous saluons la présence de deux familles au sein du comité de suivi.

Enfin, nous avons démarré, à l'Udaf de la Savoie, un travail autour de la communication, avec le concours de l'Unaf et nous avons ouvert notre nouveau site internet en octobre 2022, permettant de mieux identifier nos actions, mais aussi de relater les actions de notre réseau.

Nous avons aussi retravaillé le document ci-joint que nous avons souhaité plus compact afin d'aller à l'essentiel. Je vous invite à en faire une lecture attentive ; je crois qu'il reflète au plus près l'état actuel de notre association.

Bonne lecture !

- 5** Qui sommes nous ?
- 8** Nos chiffres clés
- 11** Le Service Projets et Développement
- 14** Le Pôle Protection Juridique des Personnes
- 18** Le Pôle Parentalité
- 22** Le Pôle Accompagnement Social et Budgétaire
- 25** Le Multi-Accueil "Trampoline"
- 28** Les Services Transversaux
- 30** Le Rapport d'Orientation

SOMMAIRE



Qui sommes nous ?

L'Udaf 73 est aujourd'hui la seule représentation officielle de l'ensemble des familles françaises et étrangères qui vivent dans le département, auprès des pouvoirs publics.

Elle a pour but de structurer le dialogue entre les familles représentées par diverses associations et les pouvoirs publics, afin que celles-ci puissent faire valoir leurs droits et participer à la construction des politiques familiales au niveau départemental, régional et national. Elle est composée par les associations familiales et les fédérations ayant leur siège social dans le département de la Savoie.



PRÉSIDENT : Jean-Michel LASSAUNIERE

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Eric THERY

LES SITES : un siège à CHAMBERY, une antenne à ALBERTVILLE et trois sites annexes

L'Udaf 73 est gérée par un Conseil d'Administration dont les membres sont issus des associations et des fédérations adhérentes.

Les membres du Conseil d'Administration

ALLEZINA Damien - AFC CHAMBERY - Trésorier
AUGERT Karen - JUMEAUX ET PLUS - Administrateur
DE BOISRIOU Hugues - AFC CHAMBERY - Vice-Président
CORAL DIT GRANELL Clément - CSF CHAMBERY - Administrateur
DOLE Annie - UNAFAM Délégation Savoie - Administrateur
GAILLARD David - AFP VIE NOUVELLE - Administrateur
GRENSING Daniel - ADMR CHALLES LES EAUX - Administrateur
LASSAUNIERE Jean-Michel - APEI CHAMBERY- Président
INGOUF Claudine - APF FRANCE HANDICAP-SAVOIE - Administrateur
LOTT Eugène - CSF ALBERTVILLE - Administrateur
MONTET Thérèse - AFC CHAMBERY- Administrateur
POUCHAIN Philippe - AMEJ - Administrateur
RAZAFINDRANARY Jean-Marc - ACFP73 - Administrateur
RIBIOLLET Bernard - AFC SAVOIE - Administrateur
ROCHAS Pierre - APEI AIX LES BAINS - Administrateur
SOUBIES Marie-José - ADMR PLATEAU DE LA LEYSSE - Administrateur
VERGUET Marie-Annick - LES SAINTEXUPERIENS - Secrétaire

En 2022



7 Conseils d'administration

5 Bureaux



Modification des statuts
Modification du règlement intérieur
*Intégration de la voie dématérialisée
pour la tenue des instances.*



Le 30 novembre 2022, l'Udaf 73 signe le Schéma Départemental des Services aux Familles de la Savoie



Présents sur la photo de gauche à droite : M. LASSAUNIÈRE, Président de l'Udaf 73 – M. COLLET, Président de la Caf de la Savoie – M. RAVIER, Préfet de la Savoie, Mme BRUNET, Vice-présidente déléguée à l'Enfance, la Jeunesse, la Famille et les Relations internationales du Département de la Savoie – Mme BLANC-GONNET, Vice-présidente de la MSA Alpes Nord -Savoie.



Le 12 septembre 2022, l'Udaf 73 complète son réseau des services aux Familles avec l'ouverture de la crèche à Vocation d'Insertion Professionnelle "TRAMPOLINE".



Espace commun du multi-accueil "Trampoline"



Alois dans les bras de sa maman est le premier enfant à franchir le seuil de multi-accueil "Trampoline"

Nos Missions

Instituée par l'ordonnance du 3 mars 1945, puis par la loi du 1er juillet 1975, l'Union Départementale des Associations Familiales de la Savoie (Udaf) a développé son activité autour des quatre missions qui lui sont confiées par le législateur :

Donner son avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.

Représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles, désigner ou proposer les délégués des familles dans toutes les instances concernant la vie familiale.

Exercer devant toutes les juridictions l'action civile relative aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles.

Gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir lui confier la charge.

L'Udaf 73 est une une Institution loi de 1901 reconnue d'utilité publique dont les missions sont inscrites dans le code de l'Action Sociale et des Familles.

Nos chiffres clés

50

Représentants
dans les ccas/cias et
autres instances

122

Salariés

17

Administrateurs

50

**Associations
familiales
adhérentes**

4128 Familles adhérentes

Le Pôle Protection Juridique des Personnes

- 1 562 mesures de protection des majeurs
- 306 mesures spécifiques de protection (service juridique)

Le Pôle Parentalité

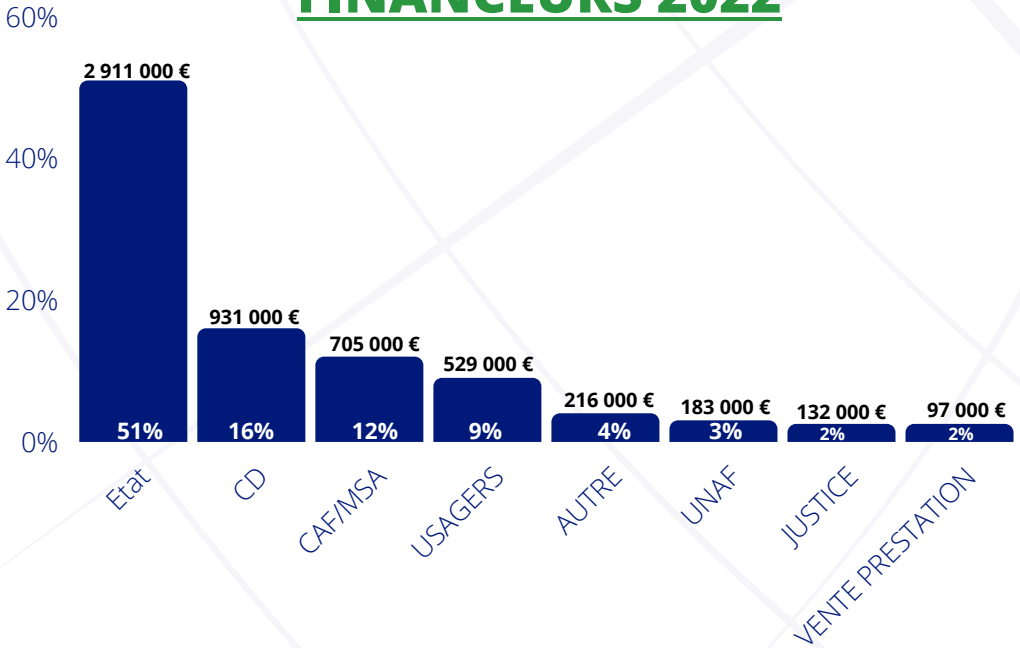
- 196 enfants accueillis soit 300 entretiens et 584 rencontres
- 100 mesures confiées par la justice et 27 en protocole d'accord
- 847 entretiens en Médiation Familiale
- 151 mesures de médiations terminées ou en cours au 31/12/22
- 43 enquêtes sociales
- 116 auditions de mineurs

Le Pôle Accompagnement Social et Budgétaire

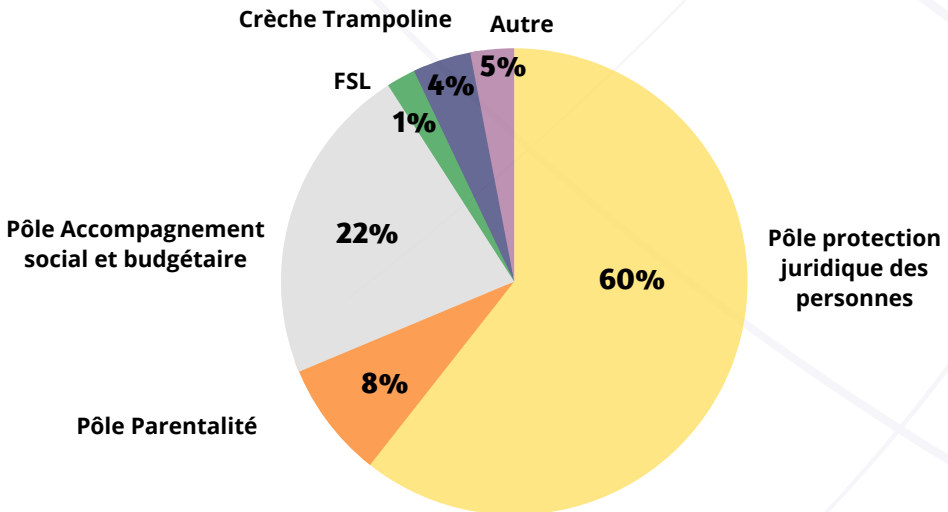
- 445 mesures d'accompagnement social lié au logement en cours d'année
- 278 mesures d'accompagnement social et budgétaire en cours d'année
- 95 mesures de protection de l'enfance et de la famille
- 80 rendez-vous Point Conseil Budget
- 269 diagnostics sociaux et financiers

Nos chiffres clés

FINANCEURS 2022



BUDGET 2022



Lexique

CAF : Caisse des Allocations Familiales

CD : Conseil Départemental

UNAF : Union Nationale des Associations Familiales

Le Service Projets et Développement



- Action familiale et ses représentations, animation du réseau
- Elaboration des projets
- Communication
- Observatoire des Familles

Le Pôle Protection Juridique des Personnes



- Service mandataire judiciaire
- Service juridique
- Information et soutien aux tuteurs familiaux

Le Pôle Parentalité



- Médiation familiale
- Espace de Rencontre
- Enquêtes sociales
- Audition des mineurs
- Marmite des Mots
- Café Itinérant des Parents

Le Pôle Accompagnement Social et Budgétaire



- Unité protection de l'enfance
- Unité logement
- Unité Insertion sociale et familiale
- Point conseil budget

Le Multi-accueil "Trampoline"



- Crèche A Vocation d'Insertion Professionnelle

Les Services Transversaux



- Ressources humaines/ Assistante de direction
- Gestion électronique des documents
- Comptabilité/Gestion
- Fonds Solidarité Logement
- Accueil du public
- Service technique et informatique



Action familiale et ses représentations

L'action familiale et ses représentations constituent le cœur de métier de l'Udaf. Chaque année, le secrétariat de « l'Institution » réalise le suivi du réseau associatif départemental notamment :

- en relayant de l'information aux familles ainsi que de la documentation,
- en réalisant le suivi des adhésions et des instances de la vie associative (Bureau, CA, AG),
- en faisant du lien avec les représentants familiaux (CCAS/CIAS, Hôpitaux/instances, ...), les bénévoles du réseau, et l'Unaf,
- en participant au développement associatif.

Elaboration des projets

Les projets, élaborés en interne ou en partenariat, sont liés à l'orientation stratégique de la structure. Cette démarche de projets, suivie par la chargée de projets et développement, a été associée en 2022 au développement associatif et au travail avec les partenaires.

Communication

Développée surtout à partir de 2019, la communication est devenue une mission indispensable à l'Udaf73 pour toucher les élus, les partenaires mais aussi le grand public.

La référente communication travaille sur les réseaux sociaux, les articles (lettre web et presse), les mailings d'information. Elle réalise des dépliants et des affiches pour les services et le rapport général d'activité. Elle participe aux manifestations et à la communication interne.

Observatoire des familles



Les études réalisées par l'Observatoire servent l'intérêt des familles en permettant de mieux connaître leurs réalités de vie, leurs besoins, leurs attentes.

La chargée d'études réalise notamment chaque année une enquête spécifique dans le cadre de « l'Observatoire de la Famille » pilotée par la CAF/Udaf73. En 2022, l'Observatoire a communiqué sur l'étude finalisée en 2021 « crise sanitaire et parentalité » et a réalisé l'enquête « être parents après la séparation ».



Bilan 2022

« L'après covid » a été particulièrement difficile pour les associations et les bénévoles. C'est pourquoi l'Udaf73 a retravaillé cette année 2022 sur l'appui à déployer auprès de son réseau.

Concernant les projets, un groupe de travail sur le CMPP a été constitué dans le cadre du CTSM (Contrat Territorial de Santé Mentale) pour permettre une vision partenariale de l'établissement à venir. Nous attendons cependant l'appel d'offres de l'ARS pour un positionnement éventuel. Un Avant-projet d'équipe mobile (ou de camion itinérant) « réponses aux familles » a été rédigé, dans l'attente d'une première validation Unaf accompagnée d'un financement partiel sur plusieurs années.

Au niveau communication, le gros chantier 2022 a été la mise en ligne du nouveau site internet www.udaf73.fr qui a vu le jour en octobre 2022 avec l'aide précieuse de l'Unaf.

Enfin, l'Observatoire de la famille (financé par Udaf73/CAF73) a réalisé l'étude « être parents après la séparation ». Sa finalisation est résumée sur la lettre de l'Observatoire N°17.

Perspectives 2023

L'orientation générale du service est tournée vers le développement associatif et le partenariat.

C'est pourquoi, les 4 actions du service se retrouvent toutes en lien sur cet axe. Il est prévu :

- Des réunions d'information sur les territoires pour les élus, les partenaires et les associations,
- Des projets (CMPP/équipe mobile/Observatoire) en développement avec une recherche de partenaires,
- La mise en place du nouveau Plan de communication,
- Des enquêtes en interne prévues dans le cadre de l'évaluation.

« Croire à demain,

c'est toujours avoir un projet en tête, une idée à défendre »



M. TAQUET Secrétaire d'État à l'enfance et aux familles et Mme JALLIFIER-VERNE



Mme JALLIFIER-VERNE, ses enfants et M. DE BOISRIOU Vice-Président de l'Udaf 73



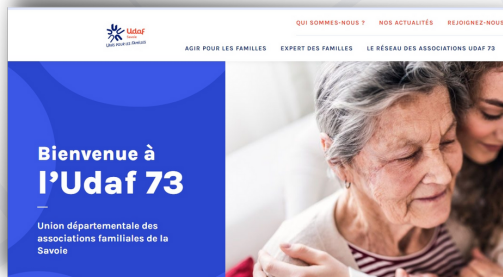
Christelle, Alban, Rémi, Coraline, Elise et Bastien JALLIFIER-VERNE, à l'Elysée.

Le **16 mars 2022**, Le secrétaire d'État à l'enfance et aux familles, Adrien Taquet, a remis à Mme Christelle JALLIFIER-VERNE, une maman savoyarde, la « médaille de l'enfance et des familles ». L'Udaf 73 assure le secrétariat de la commission départementale de la médaille de la famille et coordonne les enquêtes en vue de son attribution.



Le **22 juin 2022**, l'Udaf 73 a organisé son Assemblée Générale à la ferme de Bressieux à BASSENS.

Le **18 octobre 2022**, le nouveau site internet de l'Udaf 73 a été mis en ligne.



Mme CHEVALLIER Chargée de projets et développement et M. KAPERSKI Stagiaire développeur WEB le jour de la mise en ligne.

www.udaf73.fr



Le Pôle Protection Juridique des Personnes

Service mandataire judiciaire

En raison soit de leur état physique, soit de leur état mental, certains majeurs font l'objet d'un régime de protection. Les régimes qui peuvent leur être appliqués correspondent chacun à une adaptation qui tient compte de la variété des situations dans laquelle un majeur protégé peut se trouver. L'exercice d'une mesure de protection s'opère sur les plans administratifs, budgétaires, juridiques, patrimoniaux et sociaux. Les professionnels de terrain s'attachent à associer la personne à toutes les décisions dans la mesure où son état le permet.

3 grands types de mesures judiciaires :

- **La sauvegarde de justice avec mandat spécial** : la personne conserve l'exercice de ses droits sauf pour les actes pour lesquels un mandataire spécial a été nommé. Il s'agit d'une protection temporaire.
- **La curatelle** : la personne est assistée pour tous les actes importants. La durée est en principe limitée à 5 ans. La curatelle connaît plusieurs degrés en fonction de la capacité de la personne protégée.
- **La tutelle** : la personne est représentée par son tuteur, qui doit être autorisé par le Juge des Tutelles pour les actes les plus importants. Comme la curatelle, la durée est en principe limitée à 5 ans renouvelables.

Service juridique

L'essentiel de l'activité du service juridique est une mission d'appui et de soutien sur les points juridiques rencontrés par les mandataires dans l'exercice des mesures de protection, par le biais d'une expertise juridique.

Mais le service juridique exerce des mesures propres :

- **Les administrations ad hoc mineurs pénales et civiles** consistent à représenter un mineur dans le cadre d'une procédure déterminée, lorsque les tuteurs légaux sont dans l'impossibilité de le faire ou lorsque les intérêts du mineur sont contraires à ceux de ses représentants légaux.
- **Les administrations ad hoc mineurs non accompagnés** concernent les mineurs entrés en France sans représentant légal et trouvent leur fondement dans le Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers.
- **Les administrations ad hoc majeurs** consistent à intervenir comme représentant provisoire qui se substitue aux représentants pour assister ou représenter le majeur vulnérable dans une procédure en cours ou à l'occasion d'un acte précis.
- **Les mesures de Tutelles mineurs aux biens** sont prises lorsque que pour diverses raisons (décès, condamnation par exemple) l'autorité parentale ne peut plus s'exercer. Nous intervenons pour la gestion des biens du mineur jusqu'à sa majorité.



Information, soutien aux tuteurs familiaux

Udaf
Savoie

"Les Cafés de la Tutelle"

INFORMATION, SOUTIEN ET CONSEIL AUX TUTEURS/AIDANTS FAMILIAUX

Vous êtes aidant familial et vous avez besoin d'aide dans l'exercice de la mesure de protection que le Juge des Tutelles vous a confiée ?

Vous vous interrogez sur une éventuelle mesure de protection pour l'un de vos proches ?

Vous exercez une mesure de protection juridique pour un de vos proches et vous avez des questions ?

Participez aux séances d'informations collectives, un professionnel de l'Udaf 73 répondra à vos questions.

Gratuit et sur inscription auprès des Maisons de la Justice et du Droit

- MJD de CHAMBÉRY : 04.79.72.38.37
- MJD d'ALBERTVILLE : 04.79.89.22.00
- MJD de ST JEAN de MAURIENNE : 04.79.56.83.54
- MJD d'AIX LES BAINS : 04.79.34.00.53

MJD
Maisons de la Justice et du Droit

La réforme de la Protection des Majeurs a posé, parmi ses grands principes, celui de la primauté des familles dans l'exercice des mesures de protection. Cela signifie que le Juge des Tutelles, désormais appelé Juge des Contentieux de la Protection, saisi d'une procédure d'ouverture d'une mesure de protection, doit désigner en priorité la famille pour assurer les fonctions de tuteur ou curateur d'un proche.

Les proches ainsi désignés bénéficient, à leur demande, d'une information et/ou d'un soutien technique dans l'exercice des mesures.

Des professionnels de l'Udaf 73 se tiennent à disposition pour accompagner ces proches.

Le conseil peut être délivré selon différentes modalités :

- Contacts téléphoniques,
- Rendez-vous physiques,
- Interventions collectives auprès des Maisons de Justice et du Droit de Chambéry, Aix les Bains, Albertville, et Saint Jean de Maurienne,
- Informations collectives à la demande des partenaires.

Cette année, l'Udaf 73 a assuré 160 interventions "conseil tuteurs"



Les chiffres 2022 du Pôle Protection Juridique des Personnes

- Nombre de salariés : **57**
- Nombre de mesures de protection des majeurs au 31/12/2022 : **1562**
- Nombre de tutelles : **432**
- Nombre de curatelles : **1024**
- Nombre de dossiers juridiques : **306**
 - Mineurs non accompagnés : **7**
 - Majeurs ad hoc civil : **29**
 - Mineurs ad hoc civil : **82**
 - Mineurs ad hoc pénal : **64**
 - Tutelles mineurs aux biens : **10**
 - Successions traitées : **99**
 - Subrogés tuteur/curateur : **17**

Nouvelles mesures : 219

Sorties : 186

Bilan 2022

La réforme de la Protection des Majeurs a posé comme principe la primauté des familles dans l'exercice des mesures de protection. Les proches ainsi désignés curateur/tuteur peuvent bénéficier à leur demande d'une information et/ou d'un soutien dans l'exercice de la mesure.

Les demandes d'interventions collectives sont en hausse.

Développer cette action afin de répondre aux besoins de soutien croissants des familles dans l'exercice des mesures de protection

Aider les tuteurs familiaux dans le démarrage d'une mesure et les soutenir tout au long de l'exercice de celle-ci.

Continuer les Cafés tuteurs en proposant, pour certains, des thématiques particulières (ouverture de la mesure, inventaire, comptes de gestion,...)

Perspectives 2023

Le Pôle Protection Juridique des Personnes exerce les mesures de protection (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle) prononcées par le Juge des Contentieux de la Protection régies par les dispositions de la loi du 5 mars 2007. L'exercice des mesures se réalise sur tout le Département de la SAVOIE.

Sur l'année 2022, nous constatons une hausse d'activité. Cette année a été marquée par le travail des professionnels au sein de groupes de travail afin d'élaborer le projet de service. Ce travail, mené en parallèle avec l'exercice des mesures, a demandé de nos professionnels une mobilisation et un investissement importants.

Nous avons également poursuivi et renforcé le partenariat afin d'assurer l'accompagnement social.



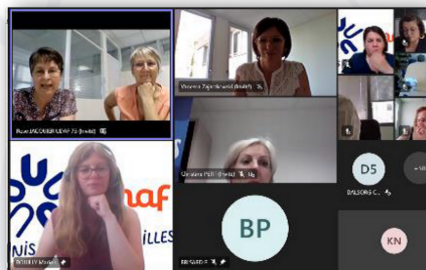
Le **8 novembre 2022**, 9 mandataires judiciaires de l'Udaf 73 ont prêté serment devant le juge. Le 24 novembre 2022, à l'Udaf 73, une réception a été organisée. M.LASSAUNIERE Président de l'Udaf 73 et M. THERY Directeur Général de l'Udaf 73 et tous les salariés n'ont pas manqué de les féliciter chaleureusement.



Le **1er février 2022**, la responsable du dispositif d'appui à la coordination de la Maison des Réseaux de Santé, Mme Aurélie CHAMERT, accompagnée du médecin coordonnateur et d'une équipe de référentes, sont venus à la rencontre des mandataires judiciaires du Pôle de Protection des Majeurs, et des intervenantes sociales du pôle Enfance, Accompagnement et Habitat de l'Udaf 73.

Le **16 juin 2022**, l'UDAF 73 intervient au webinaire cafés de la tutelle initié par l'UNAF

Le **13 octobre 2022**, l'Udaf 73 a participé au forum « Bien vieillir » organisé par le Département



Intervenantes : Mme JACQUIER Cheffe du Pôle Protection des Majeurs à l'Udaf 73 et Mme BILLAUD mandataire judiciaire à l'Udaf 73.



Mme BILLAUD mandataire judiciaire à l'Udaf 73 et M. GRIVEL, médiateur familial à l'Udaf 73



Le Pôle Parentalité

Service Médiation familiale

La Médiation Familiale est un outil au service des familles. Elle vise, dans un cadre judiciaire ou conventionnel (à partir d'une demande spontanée des personnes sans l'intervention du Juge aux Affaires Familiales) à favoriser la reconstruction d'un lien familial ou à le préserver.

3 grands types de médiation:

- **La médiation familiale** favorise la reconstruction d'un lien familial fragilisé par des situations de conflit, entre parents, entre parents et grands parents, entre parents et adolescents, entre parents et enfants majeurs.
- **La médiation parents/ado** s'adresse aux membres de la famille qui font face à une situation de conflit, de crise, qui fragilise les liens avec l'adolescent.
- **La médiation aidants/aidés** vise à résoudre les désaccords et les conflits familiaux liés au vieillissement ou au handicap d'un proche.

mediationfamiliale@udaf73.fr

04.79.70.88.49

Service des Espaces de Rencontre

Les Espaces "Rencontre" de l'Udaf 73 situés à Chambéry et à Albertville sont des lieux qui, dans l'intérêt de l'enfant, permettent l'exercice du droit de visite, la remise de l'enfant à l'autre parent, ou la rencontre entre l'enfant, ses parents, ses grands-parents ou toute personne titulaire du droit de visite.

espacerencontre@udaf73.fr

04.79.70.85.34

Service des Auditions de Mineurs

L'Udaf 73 met à la disposition des magistrats, des professionnels formés au recueil de la parole de l'enfant. Le travail des professionnels de l'Udaf 73 permet au juge d'obtenir des éléments sur le sentiment du mineur en ce qui concerne la rupture, le comportement de ses parents entre eux et à son égard, la vie quotidienne dans la famille, afin de l'aider à prendre sa décision.

parole.enfant@udaf73.fr

04.79.70.88.44

Service des Enquêtes sociales

Dans les procédures de divorce ou de séparation, le Juge aux Affaires Familiales (JAF) peut ordonner, à la demande des parents ou sans leur accord, une enquête sociale. L'Udaf 73 met à la disposition des magistrats, des professionnels afin d'évaluer les conditions d'accueil des enfants et la réalité de leur situation au regard des organisations que les parents souhaitent mettre en place.

parole.enfant@udaf73.fr

04.79.70.88.44

La Marmite des Mots



L'enfant, confronté à la séparation de ses parents, est parfois un témoin impuissant face aux conflits des adultes. Il peut également se retrouver déstabilisé dans la réorganisation de la vie familiale et démuni face au contexte de la séparation.

Le groupe d'expression « La Marmite des Mots », organisé par l'Udaf 73 avec le soutien du REAAP et de l'Unaf, propose un lieu où l'enfant peut exprimer ses expériences, ses émotions et partager avec ses pairs.

Les ateliers ont lieu sur le bassin chambérien, dans les locaux de l'Udaf 73 à raison de deux saisons de quatre séances par an. En 2022, une session a été réalisée et une session a été annulée. En 2023, les ateliers seront aussi proposés sur Albertville.

Le Café Itinérant des Parents



Le Café Itinérant des Parents est une démarche d'accompagnement de la fonction parentalité par un duo psychologue/médiateur familial, au service des familles :

- Rencontrer et échanger avec d'autres parents.
- Sensibiliser, donner des repères théoriques sur certains sujets liés à l'éducation.
- Soutenir et développer la confiance en soi dans le rôle d'éducateur.

L'Udaf 73 programme des séances dans tout le département de la Savoie sur simple demande d'une commune, d'un centre d'action sociale, d'une association. En 2022, 4 sessions ont été organisées.

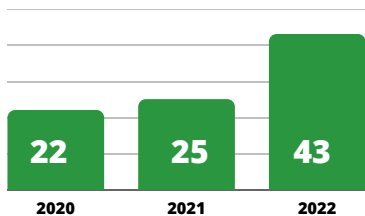
La Prévention de la Radicalisation

En lien avec le service parentalité, l'Udaf 73 a poursuivi ses actions de prévention primaire et secondaire dans le domaine de la radicalisation. Des actions de sensibilisation et de soutien aux professionnels sur la question de la laïcité et des faits religieux ont été également réalisées.

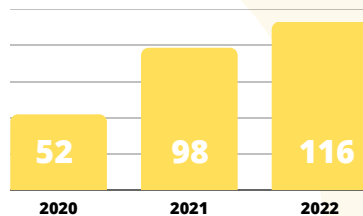


Les chiffres 2022 du Pôle Parentalité

- Nombre de salariés : **10**
- Nombre de mesures de médiations terminées ou en cours au 31/12/2022 : **151**
- Nombre d'entretiens en médiation familiale : **847**
- Nombre de mesures confiées par la justice en Espace de Rencontre : **100**
- Nombre de mesures en protocole d'accord en Espace de Rencontre : **27**



- Nombre d'enquêtes sociales



- Nombre d'auditions de mineurs

Bilan 2022

L'activité du Pôle Parentalité a encore été dense en 2022, avec une augmentation significative des mesures d'auditions de mineurs et d'enquêtes sociales. Le service de Médiation Familiale maintient une activité au dessus des objectifs depuis deux années consécutives.

Malgré une communication accrue, la Marmite des Mots rencontre des difficultés pour maintenir tous les ateliers prévus. Le café des parents, qui se déplace au plus près des populations, a également connu une bonne fréquentation.

L'espace rencontre d'Albertville a intégré de nouveaux locaux, qui permettent d'accueillir les familles dans de bonnes conditions. Nous observons une baisse d'activité depuis le second semestre sur le ressort d'Albertville. Quant à Chambéry, l'activité de l'Espace Rencontre reste très soutenue.

Perspectives 2023

2023 sera synonyme de pérennisation des projets, du maintien de l'activité en lien avec l'autorité judiciaire et du développement de la communication autour des dispositifs accompagnant les familles dans les situations de conflits.

Les salariés du Pôle Parentalité s'attacheront à proposer des accompagnements de qualité, au plus près des besoins des parents, des enfants, des Familles.

Avec le soutien des partenaires locaux et de nos financeurs, nous poursuivrons le développement des actions sur l'ensemble du territoire, en axant notre communication en direction du grand public.

Le **14 octobre 2022**, dans le cadre de la semaine de la médiation l'Udaf 73 a présenté son service Médiation Familiale.



Accueil des participants



Présentation de la Médiation parents/ado



Présentation de la Médiation aidants/aidés



Présentation de la Médiation familiale



Temps d'échanges avec les partenaires



Sophie DeFrance, mandataire judiciaire, Audrey Giraud, déléguée aux prestations familiales et Erick Domergue, médiateur familial

A cette occasion, 3 salariés de l'Udaf 73 ont mis en scène un extrait de médiation familiale.

Le **5 octobre 2022**, l'Udaf 73 participe à la Journée Nationale des Aidants organisée par le CCAS de Chambéry

Le **2 décembre 2022**,

Mme DUCHAMPLECHEVAL, Juge aux Affaires Familiales au Tribunal de Chambéry visite l'espace de Rencontre de Chambéry



M. GRIVEL médiateur familial

M. THERY, Directeur Général de l'Udaf 73, Mme PERRIER, intervenante de l'Udaf 73, Mme BARBOSA, Psychologue de l'Udaf 73, Mme CARRIN, Responsable Pôle Parentalité de l'Udaf 73, Mme JOUSSE, intervenante de l'Udaf 73, Mme DUCHAMPLECHEVAL, Juge aux Affaires Familiales au Tribunal judiciaire de Chambéry, M. VEYRAT-DE-LACHENAL, Juriste assistant auprès de Mme DUCHAMPLECHEVAL, Mme GIRARD-PICHOUD, Coordinatrice CDAD Savoie.





Le pôle Accompagnement Social et Budgétaire

Accompagnement en Economie Sociale et Familiale (AESF)

Il s'agit d'une prestation de l'Aide Sociale à l'Enfance afin d'aider la famille dans sa gestion budgétaire et de préserver les intérêts de l'enfant. L'accompagnement social a pour but de comprendre, avec la famille, la nature des difficultés rencontrées sur le plan budgétaire, de définir les dépenses prioritaires, d'organiser la gestion mensuelle du budget et d'anticiper les dépenses. Il permet aussi d'évaluer les conditions de vie des enfants et de la famille.

Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)

La mesure d'ASLL vise à soutenir les familles dans l'accès et le maintien dans le logement. Les conseillères logement réalisent les diagnostics sociaux et financiers avant les audiences en résiliation de bail pour les ménages non connus du service social de secteur sur l'ensemble du Département de la Savoie. Ces mesures sont inscrites dans le plan Départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD).

Le Diagnostic Social et Financier

L'enquête est destinée à fournir les éléments sociaux, familiaux et budgétaires pour aider le juge dans sa décision de résilier ou non le bail.

Elle concerne des familles qui sont en cours de procédure d'expulsion, souvent du fait d'impayés de loyer, qui n'ont pas donné suite aux sollicitations du bailleur ou n'ayant pas respecté les engagements pris en accord avec le bailleur et les services sociaux pour résorber une dette ou reprendre le paiement du loyer.

Accompagnement Social Personnalisé (MASP)

Il s'agit d'une aide à la gestion des prestations sociales selon un accompagnement individualisé afin de rétablir les conditions d'une gestion autonome des ressources et de favoriser l'insertion sociale. Cette aide concerne tous les domaines de la vie quotidienne : logement, santé, budget, démarches administratives.

Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF)

Dans le cadre de cette mesure, un travailleur social qualifié de l'Udaf 73 intervient sur demande du Juge des enfants afin de mettre en place un accompagnement social, éducatif et budgétaire de la famille vers une gestion autonome du budget familial. Les prestations familiales ne sont plus versées directement à la famille, mais à l'Udaf, dans l'intérêt de l'enfant.

Le Point Conseil Budget



Créé en 2019, Le Point Conseil Budget (PCB) est un dispositif labellisé par le Ministère des Solidarités et de la Santé.

Le PCB est un service ouvert à tous et qui propose des conseils confidentiels, gratuits, et personnalisés concernant la gestion budgétaire. Il s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent améliorer la gestion de leur budget, et / ou qui ont besoin d'un accompagnement pour faire face à des difficultés budgétaires.

Les permanences des conseillères ont lieu à Chambéry, Albertville, Saint Genix sur Guiers et Saint Jean de Maurienne. En 2022, 80 rendez-vous ont été assurés par l'Udaf 73.

Le Point Conseil Budget en photos

2022

Le **10 novembre 2022**, l'Udaf 73 partenaire d'Unis-Cité Chambéry



Marie, Lucie et Louane

Marie, Lucie et Louane sont engagées sur la mission « Parlons Cash ».

Elles sont chargées d'aller à la rencontre des jeunes pour évoquer avec eux toutes les questions liées au budget, pour échanger sur les difficultés financières et limiter les risques de surendettement.

L'équipe PCB de Udaf 73



Mme BOSSELER, Conseillère logement, Mme OLLIET
Conseillère en Economie Sociale et Familiale, référente PCB
et Mme DE MEDTS secrétaire



Les chiffres 2022 du Pôle Accompagnement Social et Budgétaire

- Nombre de salariés : **25**
- Nombre de mesures ASLL : **445**
- Nombre de mesures de MASP avec ou sans gestion : **278**
- Nombre de diagnostics sociaux et financiers : **269**
- Nombre de rendez-vous PCB : **80**

Nombre de mesures de protection de l'enfance et de la famille



Nombre de MJAGBF : **95**



Nombre de AESF : **25**

Bilan 2022

L'année 2022 est représentative d'une activité quasiment revenue à la normale en termes de contexte sanitaire et de niveau d'activité. Sur une centaine de ménages accompagnés dans le cadre d'un risque d'expulsion, 71% d'entre eux ont pu être maintenus dans leur logement grâce à l'accompagnement du service et à la reprise du paiement du loyer. Nous notons toutefois une forme de vulnérabilité qui s'aggrave, avec près d'une trentaine d'utilisateurs orientés vers une mesure de protection juridique. De manière générale, les ménages ont été soutenus par des conseils budgétaires et des aides financières pour faire face à l'inflation des prix alimentaires et de l'énergie. Une centaine de personnes ont pu être sensibilisées aux questions budgétaires à travers le Point Conseil Budget, point d'écoute et de conseils gratuits.

Perspectives 2023

Le Conseil Départemental de la Savoie a renouvelé le marché public par lequel il délègue à l'Udaf 73 des accompagnements sociaux et budgétaires. Le Pôle Accompagnement Social et Budgétaire voit ainsi son activité reconduite pour deux ans, jusqu'au 31 décembre 2024.

En 2023, nous nous donnons pour objectif de continuer à fournir un accompagnement de qualité aux usagers et développer l'activité du Point Conseil Budget.



Le Multi-Accueil "Trampoline"

Présentation

Créé par l'Udaf 73, en partenariat avec la Caf de la Savoie, le multi-accueil "Trampoline" a ouvert ses portes en septembre 2022.

Prévu à terme pour une capacité d'accueil de 30 places, nous proposons des places AVIP (à Vocation d'Insertion Professionnelle), 10 places habitants de l'agglomération chambérienne et 10 places entreprises.

La crèche "Trampoline" met l'accent sur un accueil adapté et diversifié des familles et des enfants permettant d'assurer une mixité sociale. Le projet de la crèche est empreint de fortes valeurs d'accueil et se veut un lieu de vie. Il s'agit pour nous de recevoir l'enfant et sa famille, être un établissement d'accueil du jeune enfant qui souhaite la bienvenue aux parents.

L'équipe s'engage dans la construction d'une relation basée sur la confiance et le respect mutuel entre professionnels et parents.

Labellisation AVIP



Le multi-accueil réserve des places pour les besoins des parents en insertion. Par exemple, une maman seule qui s'inscrit dans une démarche d'insertion, soutenue par Pôle Emploi ou la Mission Locale Jeunes, pourra confier son enfant à la crèche pendant une période limitée, souvent liée à sa formation.

Le projet éducatif

Accueillir tous les enfants en veillant au respect de leur individualité dans un cadre collectif et en accompagnant le développement de leur autonomie. La réponse aux besoins de l'enfant s'envisage de manière globale en tenant compte des différentes dimensions du développement : psychomoteur, psychoaffectif, social, culturel... Il s'agit donc de prendre en compte le rythme individuel de chaque enfant ; chacun a ses besoins particuliers et n'évolue pas au même rythme. Nous devons donner la possibilité à l'enfant de vivre son individualité au sein du collectif. En apprenant à se séparer, l'enfant devient de plus en plus autonome. Il s'ouvre vers les autres et apprend à vivre avec eux. Ainsi, nous l'accompagnons vers la socialisation.

L'équipe

1 directrice de formation éducatrice de jeunes enfants, 1 infirmière, 1 éducatrice de jeunes enfants, des auxiliaires de puériculture et des auxiliaires petite-enfance, 1 psychologue, 1 agent polyvalent et 1 agent d'entretien.



Bilan 2022

La crèche a ouvert ses portes le 12 septembre.

Face aux difficultés de recrutement, notamment des auxiliaires de puériculture, pour cette première année 2022-2023 nous avons fixé la capacité d'accueil à 20 places.

26 enfants sont inscrits (accueil à temps plein et à temps partiel) dont :

- 7 places AVIP
- 4 places entreprises
- 15 places communes (8 Chambéry – 3 Cognin – 1 Vimines - 1 St Baldoph - 2 Jacob Bellecombette)

La montée en charge a été progressive avec des accueils échelonnés mais soutenus :

- 17 inscriptions en septembre, 23 en octobre et 26 à partir de novembre.
- Taux d'occupation en décembre (heures facturées) : 67,47 %
- Places vacantes en décembre : une place temps plein +1 place le lundi, mercredi et vendredi

L'implication et le professionnalisme de l'équipe ont permis que l'ouverture de la crèche se déroule dans des conditions sereines propices à un accueil de qualité marqué par l'écoute et le respect de chaque famille.

Perspectives 2023

Les perspectives pour l'année à venir sont :

- Le déploiement de l'accueil occasionnel à partir du mois de janvier sur les places vacantes.
- L'augmentation de la capacité d'accueil à 30 places au mois de septembre avec l'embauche et l'accueil de 2 auxiliaires de puériculture.
- La poursuite du travail de partenariat avec Pôle Emploi et la Mission locale autour de l'orientation des familles dans le cadre des places AVIP.
- La poursuite et le renforcement de la place des parents au sein de la crèche : rencontres individuelles, organisation de la semaine de la petite enfance, instauration de temps « café des parents », participation des familles à des temps d'activité....



Salle de vie des grands



Salle de vie des petits et biberonnerie



Dortoir des grands



Dortoir des petits



Salle de changes



Salle des parents



Espace activités extérieures



Jeux Extérieur



Les Services Transversaux

Accueil du public

Deux salariées assurent l'accueil physique et téléphonique des usagers de l'ensemble des services.

Courrier - Gestion électronique des documents

Deux salariées numérisent, trient, indexent et distribuent les courriers, le tout de manière automatique et entièrement digitale.

Service technique

L'agent technique assure la gestion des bâtiments (entretien, travaux, contrats de maintenance), ainsi que le suivi du parc de 24 véhicules, du parc informatique et du matériel.

Ressources humaines/ Assistante de direction

Ce service gère les aspects ressources humaines, la gestion administrative du personnel, la gestion de la paie, la gestion de la formation continue et la gestion du dialogue social.

L'assistante de direction vient en renfort du service et travaille en collaboration étroite avec le Directeur Général.

Comptabilité - Gestion

Outre la comptabilité de l'association, le service assure le traitement et le suivi comptable des dossiers des majeurs protégés ainsi que des autres activités impliquant des opérations financières

Fonds de Solidarité Logement (FSL)

Cette mission de gestion est confiée par le Conseil Départemental dans le cadre d'une convention. Elle consiste à traiter comptablement et à verser les aides financières accordées par le FSL aux ménages et assurer le suivi des remboursements des aides accordées sous forme de prêts.



Les chiffres 2022 des Services Transversaux

- Nombre de salariés : **16**



- Nombre d'appels téléphoniques reçus par mois par l'accueil de Chambéry : **environ 3 000**

- Nombre de documents numérisés : **149 321**

- Nombre de courriers entrants dématérialisés : **74 660**



- Nombre de factures traitées : 100 407

- Nombre de dossiers suivis par le FSL : 3 193



Les Services Transversaux en photos

2022



Espace accueil du public à Chambéry



Mme CHEMIN, agent administratif au service gestion électronique des documents et courriers



Service comptabilité

2023 : « Mutualiser les forces de Tous pour mieux accompagner les Familles »

Je souhaite sincèrement remercier toutes les personnes, salariés et bénévoles, pour leur engagement aux côtés des familles.

En termes d'orientations pour 2023, il nous faut maintenir et renforcer la qualité de nos interventions et le lien que nous pouvons développer avec les familles.

Le nouveau site internet est bien sûr un atout dans ce domaine, grâce aux liens qu'il permet entre les différents niveaux d'intervention du réseau (Udaf, Uraf, Unaf). Pour qu'il vive, il ne faut pas hésiter à nous solliciter avec les informations qui vous concernent.

En termes d'activité, outre le renouvellement du marché public départemental sur les mesures d'accompagnement social et budgétaire, c'est sur la crèche que devra porter l'effort pour l'ouvrir en pleine capacité et travailler avec l'objectif d'atteindre l'équilibre.

Nous souhaitons aussi travailler le lien qui nous unit au réseau savoyard. C'est pourquoi cette année, nous déplaçons notre assemblée générale à Albertville où se situe une antenne de notre union.

Nous nous engageons à aller à la rencontre des associations et des élus sur les différents territoires de la Savoie pour les deux ans qui viennent. La longue période COVID a distendu les liens avec les associations et la visioconférence, ou le télétravail, qui se sont révélés être des outils efficaces pour la continuité des services et la vie associative, surtout dans sa dimension réglementaire, ne remplaceront jamais la rencontre physique entre humains. Nous allons nous déplacer sur les territoires de Savoie dans le but d'identifier les besoins non couverts ou à développer, prendre contact avec de futures associations adhérentes pour les aider dans leur développement, rencontrer les élus de proximité pour évoquer la politique familiale et le Schéma Départemental des Services aux Familles de la Savoie.

Ce travail de proximité devrait nous permettre de mieux identifier les actions à mener au plus près des habitants, en développant prochainement le projet d'un bus itinérant dans des territoires éloignés des services habituels.

Jean-Michel Lassaunière
Président de l'Udaf 73



Nos adresses

CHAMBERY



UDAF DE LA SAVOIE

Site de CHAMBERY

28 Place du Forum - CS 40948
Les Hauts de Chambéry
73009 CHAMBERY Cedex
Tél : 04.79.70.01.01
Courriel : info@udaf73.fr

ALBERTVILLE



UDAF DE LA SAVOIE

Site d'ALBERTVILLE

36 Avenue des Chasseurs Alps
73200 ALBERTVILLE Cedex
Tél : 04.79.31.15.00
Courriel : info@udaf73.fr



www.udaf73.fr



Rapport d'activités 2022 - ISSN : 2801-5118
Ce rapport a été conçu en utilisant les ressources de l'Unaf, de Freepik.com
(Rawpixel, dooder, pch.vector, storyset, katemangostar,
graphiqstock, pikisuperstar, studio4rt)
Rédaction et réalisation par l'Udaf de la Savoie
Imprimé sur papier recyclé par l'Entreprise Adaptée IDS / APEI de Chambéry



MERCI POUR LES FAMILLES

 Udaf
Savoie
UNIS POUR LES FAMILLES



Merci
à nos bénévoles et
aux salariés de l'Udaf de la Savoie
qui s'engagent pour les familles

UNIS
POUR LES
FAMILLES